



7 Syndic Sprl
Avenue de la Brabançonne, 1 – 1000 Bruxelles
info@7syndic.be Tél 02-268.17.77 Fax 02-268.17.87
Numéro d'agrément de l'Institut Professionnel des Agents Immobiliers IPI 504.235

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 30.05.2016

ACP DUNANT 2

Rue de Genève, 117-119 et Av. Henri Dunant, 1 à 1140 Evere

Mise en place du bureau et vérification des quotités

Avec 82 propriétaires présents ou représentés sur 145 et 23455 quotités sur 39985

L'Assemblée Générale statutaire est valablement constituée et habilitée à délibérer sur l'ordre du jour, repris dans la convocation. Les décisions sont prises conformément aux dispositions légales et aux statuts de l'Association des Copropriétaires. L'Assemblée Générale aborde l'ordre du jour et prend les décisions actées ci-après.

1-2) Constitution du Bureau – Nomination d'un Président de séance et du Secrétaire de l'Assemblée

Majorité requise : Majorité Absolue – 50 % + 1

Madame **VERHAEGHE** est nommé Président de séance à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Monsieur **DRABBE de la société 7 Syndic Sprl** est nommé Secrétaire de séance à l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés.

3) Approbation du procès-verbal de l'AG 11.05.2015

Il est confirmé qu'aucune contestation relative au procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 11.05.2015 n'est parvenue au syndic.

Le procès-verbal est donc approuvé.

4) Lecture du rapport de gestion du Conseil de Copropriété

Annexé au présent PV.

5) Lecture du rapport du vérificateur aux comptes pour 2015

Le syndic transmet le rapport de contrôle fourni par la société DEBROUX et Associés.

Le syndic le présente à l'Assemblée Générale.

6) Approbation des comptes clôturés au 31.12.2015

Majorité requise : Majorité Absolue – 50 % + 1

- Les comptes ont été vérifiés par la société DEBROUX et Associés.

ACP DUNANT II		(117)	Date	31/12/15
rue de Genève, 117-119			Page	1
1140 BRUXELLES		Edition du bilan	Période	1
BCE: 0850.167.386		Dern.op. 10120	Devise	EUR
Numéro	Libellé		Actif	Passif
100000	FONDS DE ROULEMENT	D	0.00	70726.38
100001	FONDS DE ROULEMENT (99/appart)	D	0.00	13334.17
160000	FONDS DE RESERVE	R	0.00	474347.42
241000	STOCK EMETTEURS	D	496.87	0.00
241001	STOCK CLEFS	D	0.00	103.58
410000	ACOMPTE FONDS RESERVE	O	7230.12	0.00
410100	PROPRIETAIRES	O	0.00	29190.00
440000	FOURNISSEURS	F	4668.35	0.00
492001	SINISTRE FD20131878	D	332.53	0.00
492002	SINISTRE FD20131326	D	0.00	515.05
492003	SINISTRE FD20150696	D	723.85	0.00
492004	SINISTRE FD20150260	D	1110.76	0.00
492005	SINISTRE HNIS/3088 (FG05)	D	635.60	0.00
492006	SINISTRE HNIS/3154 (E11)	D	4097.68	0.00
492007	SINISTRE HNIS/3276 (I11)	D	799.44	0.00
492008	SINISTRE HNIS/3163 (HALL)	D	2632.20	0.00
492009	SINISTRE FD20131843	D	242.29	0.00
492010	SINISTRE FD20131310	D	0.00	713.26
492011	SINISTRE FD20131254	D	0.00	241.22
492012	SINISTRE FD20131278	D	0.00	1052.00
492013	SINISTRE COUPRINVEST	O	1229.60	0.00
499000	COMPTE D'ATTENTE	D	0.00	15129.48
499002	FACTURE CHAUFFAGE A REPARTIR	D	13045.43	0.00
499003	COMPTE D'ATTENTE EX PROP	D	227.78	0.00
499004	COMPTE D'ATTENTE ABS A APURER	D	25589.49	0.00
499900	ARRONDIS	D	3.36	0.00
550000	COMPTE EPARGNE	B	97174.83	0.00
550001	COMPTE EPARGNE AXA	B	388122.23	0.00
550002	COMPTE EPARGNE AXA	B	776.60	0.00
550003	COMPTE EPARGNE BIZZ	B	2606.15	0.00
551000	COMPTE A VUE	B	58491.15	0.00
551001	COMPTE AXA	B	0.75	0.00
570000	CAISSE	D	500.00	0.00
590000	TRANSFERT COMPTE	D	120.50	0.00
701000	PROVISION CHARGES	D	0.18	0.00
750000	INTERETS BANCAIRES	D	0.00	2347.48
760001	IND. DEMENAG./EMMENAGEMENT	D	0.00	1125.00
770000	LOYER	D	0.00	2032.70
	Totaux :		610857.74	610857.74

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote l'approbation des comptes et du bilan arrêtés au 31-12-2015 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Votes POUR : **20565 sur 23455**

- Demande de Mme HENNECKER concernant la prise en charge de la facture du cabinet LABRANCHE WALRAVENS qui concernait la présence d'un huissier dont la mission était de notifier les points discutés lors de l'AG tenue par Mr LAMBERT (2013) portant sur la somme de 698.20 € euros.

Compte tenu des suites et du changement de syndic, Mme HENNECKER demande à l'Assemblée Générale que cette facture soit prise en charge par la copropriété.

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote
Votes POUR : **14275 sur 23455**

• Apurement des comptes 499004 (25589.49 €) et du compte fournisseur ABS (15215.42 €)
Compte tenu de la faillite de la Sprl IMMO HEES / ABS SYNDIC, les sommes reprises dans ces deux comptes ne pourront jamais être récupérées.

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote
Votes POUR : **15065 sur 23455**

7) Décharges et Quitus

Majorité requise : Majorité Absolue – 50 % + 1

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote la décharge du syndic durant son mandat 2015
Votes POUR : **22020 sur 23455**

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote la décharge du commissaire aux comptes durant son mandat 2015
Votes POUR : **22895 sur 23455**

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote la décharge du conseil de copropriété durant son mandat 2015
Votes POUR : **22570 sur 23455**

8) Nominations statutaires

Majorité requise : Majorité Absolue – 50 % + 1

a) Nomination du Conseil de Copropriété

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale nomme comme

Mr Delincé :	Vote 16935 sur 23455
Mme Verhaeghe :	Vote 13290 sur 23455
Mme Grassy :	Vote 18265 sur 23455
Mme Thomas :	Vote 16870 sur 23455
Mr Mukala :	Vote 19190 sur 23455
Mr Brainez :	Vote 18265 sur 23455

b) Nomination des Commissaires aux comptes

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale reconduit le mandat du commissaire aux comptes « DEBROUX et Associés » pour l'année 2016 aux mêmes conditions (1210.00 € par an tvac)

Votes POUR : **18860 sur 23455**

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale nomme Mme Verhaeghe au poste d'assistant commissaire aux comptes

Votes POUR : **11535 sur 23455**

c) Syndic : renouvellement du mandat ou révocation et nomination du nouveau syndic

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire décide de reconduire le mandat du syndic « 7 Syndic Sprl » pour l'exercice 2016-2017

Votes POUR : **22250 sur 23455**

9) Travaux proposés et financement, présentation des devis et vote :

a. Rénovation des façades, présentation du dossier par l'architecte

Monsieur VAN NIEUWENHOVE, architecte, choisi par le conseil de copropriété suite à la décision de l'Assemblée Générale du 11.05.2015 (point 10)

Monsieur VAN NIEUWENHOVE présente le résultat de ses recherches, son cahier des charges et la soumission auprès des fournisseurs.

Un récapitulatif des offres et du cahier des charges se trouve annexé au présent PV.

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote la résolution concernant la réfection des façades de l'immeuble comme repris dans le mètre ci-joint.

Votes POUR : **18615 sur 23455**

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote la résolution concernant le fournisseur en optant pour la société LAGROU SA pour la somme de 386733.58 € tvac

Votes POUR : **12785 sur 23455**

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire vote la résolution concernant le financement comme suit :

- 50 % du devis TVAC sera financé via le fonds de réserve
- Un emprunt de 150.000 € sera contracté sur une durée de 5 ans à un taux situé entre 1.95 et 2.25. Le remboursement des mensualités sera prélevé du fonds de réserve actuel.

Votes POUR : **18865 sur 23455**

b. Remplacement des décharges fécales, eaux usées et arrivées d'eau

Toujours en point 10 du PV d'AG du 11.05.2015, la problématique concernant le remplacement des colonnes (décharges et arrivées d'eau) avait été abordé.

Le syndic a profité du délai accordé pour obtenir d'autres offres et établir un bref résumé.

Les informations sont les suivantes :

- 1) Concernant les décharges fécales et eaux usées, il n'y a aucune urgence actuellement. Une analyse par caméra confirmera l'état des différentes décharges.
- 2) Concernant les adductions d'eau chaude et eau froide, les délais sont différents et doivent être pris avec plus de précautions. Une étude et un devis détaillé ont été réalisés pour le remplacement des adductions d'eau chaude, d'eau froide et la boucle de retour sur les cuisines ailes A, B et C et les salles de bain des ailes A et C. Le budget pour ces postes précis s'élève à 37132.00 € t vac. Compte tenu de l'étude réalisée, le syndic, en collaboration avec le CC pourra établir rapidement un appel d'offres.

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire décide de donner mandat au Conseil de Copropriété pour le choix d'un fournisseur et la priorité de remplacement concernant les décharges défectueuses. Le budget maximum par colonne s'élèvera à 37.132, 00 € TVAC.

Votes POUR : **18080 sur 23455**

c. Prévision des travaux futurs au niveau de la copropriété (au-delà de 2016-2017)

10) Situation des fonds et fixation des fonds

Majorité requise : Majorité Absolue – 50 % + 1

a) Etat des contrats en cours

ETHIAS	Assurance	Mme PINTO	Concierge
DEBROUX & ASSOCIES	Secretariat social	SMK	Electricien
VANHIE	Entretien tracteur	ELECMAN	Electricien

SECURITY CENTER	Serrurier	PLOMBERIE DEWAME	Plombier
TEM	Chauffagiste	LOUIS LE DEBOUCHEUR	Débouchage
ANIMAL PEST CONTROL	Nuisibles	BRUXELLES PROPRETE	Containers
ELECTRABEL	Gaz, Electricité	HYDROBRU	Eau
TECHEM	Répartition chauffage	EURODYNAMICS	Adoucisseur
KONE	Ascensoriste	VINCOTTE	Contrôle ascenseurs
7 SYNDIC SPRL	Syndic	Me TORDOIR	Avocat
VIPER	Porte de garage	RAAS Christian	Jardinier
IMMO PLAQUETTES	Plaquettes nominatives		

b) Présentation du budget pour l'année 2016

Le syndic présente à l'assemblée le budget poste par poste pour l'année 2014, 2015 et une projection sur 2016.

En 2015, le budget effectif était de 265077.47 €

Avec une estimation de +/- 2%, le budget prévisionnel de 2016 s'élèvera à 270379.02 €

	2014	2015	2016
Assurances	18041,24	18504,36	18874,45
Frais de conciergerie	39069,00	43921,18	44799,60
Entretien et petit matériel	15407,79	14353,55	14640,62
Electricité des communs	8792,15	10575,73	10787,24
Fourniture d'eau	33633,86	45929,64	46848,23
Combustibles	46487,80	67597,13	68949,07
Entretien chauffage	22013,22	10617,00	10829,34
Entretien ascenseurs	10855,79	10805,69	11021,80
Frais d'administration	28288,18	25200,00	25704,00
Frais de copropriété	6517,74	2293,90	2339,78
Contentieux et procédures	15705,86	8117,56	8279,91
Entretien garages		1440,85	1469,67
Entretien jardin	6367,02	5720,88	5835,30
	251179,65	265077,47	270379,02

c) Maintien ou augmentation des fonds de roulement et de réserve

Le syndic informe qu'au 31.12.2015

- Le fonds de roulement s'élevait au bilan à 84060.55 €
- Le fonds de réserve s'élevait au bilan à 474347.42 €
- Les comptes courants s'élevaient à 58491.90 €
- Le compte épargne s'élevait à 488679.81 €

Fonds de Roulement : à la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire décide de ne pas constituer de fonds de roulement supplémentaire.

Votes POUR : **22875 sur 23455**

Provisions de charges : à la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire décide de constituer une provision de charges annuelle de 320.000 € appelable par trimestre et par quotités

Votes POUR : **22575 sur 23455**

Fonds de réserve : à la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire décide de poursuivre l'appel de fonds de réserve de 108.000 € /an et appelable trimestriellement et par quotités.

Votes POUR : **22875 sur 23455**

11) Statut sur les litiges ou procédures en cours

Le syndic fait état à l'assemblée générale des procédures en cours.

Le syndic demande également de statuer sur le vote d'une clause de solidarité suivant le texte ci-dessous :

En cas de division du droit de copropriété portant sur un lot privatif ou lorsque la propriété d'un lot privatif est grevée d'un droit d'emphytéose, de superficie, d'usufruit, d'usage ou d'habitation, les intéressés sont solidairement tenus au paiement des charges communes à l'égard de l'association des copropriétaires, et sauf convention contraire expresse et écrite, il n'appartient pas au syndic d'établir la répartition ou la ventilation desdites charges entre les intéressés.

A la majorité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Statutaire décide de voter la clause reprise ci-dessus.

Votes POUR : **22550 sur 23455**

12) Statut sur la remise en conformité des statuts de l'immeuble

La loi de juin 2010 prévoit une remise en conformité des statuts de l'immeuble conformément à l'adaptation de l'article 577 du code civil.

La société ABS avait demandé un projet, sans l'accord de la copropriété, à un bureau de juriste.

Ce projet a été réalisé mais un comité de relecture doit être constitué.

13) Fixation de la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire

14) Points divers

- Mise en location d'appartements via le principe AIRBNB.

Suite à un Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale du 24 mars 2016 portant exécution de l'ordonnance du 8 mai 2014 relative à l'hébergement touristique, un propriétaire doit satisfaire à toute une série de points et doit demander l'accord écrit de la copropriété pour autoriser les locations AIRBNB.

La copropriété marque son accord.

- Il est demandé que dans les décomptes, il soit ajouté un détail du fonds de réserve.

15) Lecture et signature du procès-verbal

Le syndic	Les copropriétaires
 <p data-bbox="470 772 742 873">M. SABBAT Co Syndic S.P.A.L.</p>	 <p data-bbox="837 436 1061 683">A. Delin et Chomai S.P.A.S.L.</p>

Rapport du Secrétaire du Conseil de copropriété pour l'exercice 2015

1. Introduction

L'assemblée générale des copropriétaires réunie statutairement en mai 2015 a désigné six copropriétaires comme membre du Conseil de Copropriété ; il s'agit de Messieurs Grey, Heinix, Theismann, et Mesdames Hennecker, Ilunga, ainsi que moi-même. Au cours de l'année, le conseil a constaté l'absence et le manque de participation de Monsieur Theismann et a acté sa démission.

Après une longue période de tergiversations et d'atermoiements, le conseil a décidé d'élire un porte-parole qui est dans la législation désigné sous le terme de président, mais a décidé de l'intituler « secrétaire ». Cette fonction m'a été attribuée par un vote (à trois votes contre un), vote duquel je me suis désisté.

Le mandat que nous nous étions implicitement fixé était de permettre au syndic de reprendre en main la gestion de l'immeuble et de pallier les manquements du précédent syndic.

2. La comptabilité

Au moment de la tenue de l'assemblée statutaire de mai dernier, la comptabilité de l'exercice 2014 n'avait pas été approuvée et il a fallu de nombreux mois supplémentaires pour la terminer et vous la faire parvenir. De nombreux problèmes émanaient du fait que de nombreux versements de charges ne correspondaient pas aux intitulés enregistrés auprès du syndic des copropriétaires. Après de longues recherches, tous ces versements ont pu être éclaircis ; de nombreuses factures payées ou en attente de paiements avaient été perdues et ont dû être retrouvées ; dans cet exercice, Mme Verhaeghe a apporté une précieuse contribution. Ainsi, après beaucoup d'attente impatiente de certains, tous les copropriétaires ont reçu copie des comptes de l'exercice 2014. Tous ceux qui étaient en solde positif envers la copropriété ont pu recevoir le remboursement, en le demandant directement ou grâce à l'intermédiation du secrétaire.

Un certain nombre de facturations douteuses initiées par Monsieur Lambert d'ABS – Immo Hees restent sans imputation et se retrouvent dans le bilan.

3. L'administration

Le gérant du syndic, Monsieur Drabbe, est présent à 13 h $\frac{1}{2}$ tous les mardis des semaines paires à l'immeuble, pour prendre connaissance des problèmes au niveau de l'immeuble et rencontrer les copropriétaires qui souhaitent lui exposer leurs problèmes.

4. La gestion de notre immeuble et de la copropriété.

Il n'est pas possible d'énumérer toutes les interventions de fournisseurs dans notre immeuble ; c'est pourquoi, nous nous limiterons à signaler les grandes rubriques qui ont été pris en charge.

Sécurisation de l'immeuble :

La porte du 117 a été remplacée après de nombreuses tentatives de la réparer. La porte installée est plus belle et plus solide. Nous avons veillé à conserver le même barillet pour éviter de devoir remplacer toutes les clés donnant accès à l'immeuble.

Il y a eu divers travaux de sécurisation du bâtiment qu'il est impossible d'énumérer ici dans le temps qui m'est imparti et pour lequel je veux conserver votre attention.

Travaux imputés au fonds de réserve :

La fixation de crochets dans les locaux vélo et le remplacement des châssis de la conciergerie ont été réalisés au cours de cet exercice, selon les décisions de l'AG dernière.

Petits travaux d'amélioration et travaux contingents :

Parmi l'ensemble des travaux de réparation réalisés, il faut signaler essentiellement des travaux à la chaudière, aux ascenseurs, de plomberie et à la porte de garage.

À la chaudière ont été remplacés un régulateur de température et un des circulateurs, celui de l'eau de chauffage.

De nombreuses interventions de l'ascensoriste ont pu être constatées, elles proviennent de problèmes liés à la fermeture des portes et aux contacteurs, ainsi que les entretiens normaux.

La société en charge de la maintenance de la porte de garage a dû intervenir à plusieurs reprises, sans qu'aucun incident n'ait été coûteux ou sérieux.

Notre immeuble souffre de la vétusté des conduites d'eau froide, d'eau chaude et de décharges d'eaux usées. Les sociétés de plomberie sont intervenues régulièrement ; il faut constater que la société de plomberie qui assure aussi l'entretien des canalisations horizontales d'évacuation des eaux pluviales, Louis le Déboucheur, nous a fourni un service de qualité, répondant toujours rapidement à toutes les urgences signalées. Il s'agit là d'un atout considérable de pouvoir disposer d'une société de plomberie de grande qualité et digne de confiance. Cette société a permis d'identifier et de colmater une fuite au niveau de la conciergerie qui était restée non-détectée depuis des décennies et qui commençait à ronger un des piliers de soutènement au niveau du parking du sous-sol.

Un des problèmes récurrent de l'immeuble est celui lié au fonctionnement des parlophones. Les demandes d'interventions sont fréquentes pour réparer et remettre en fonction des parlophones des appartements qui étaient hors-service.

Les sociétés de vérification et de certification des installations électriques et des ascenseurs ont visité notre immeuble et ont donné leurs recommandations, identiques à celles des années précédentes et qui n'avaient pas été pris en compte par le syndic précédent.

6. Travaux à venir :

L'immeuble se fait vieux et nécessite une maintenance constante. Un aperçu des travaux qui doivent être réalisés dans un futur prochain et plus éloigné doit être examiné. Il est dans les attributions du syndic de vous les présenter.

7. Conclusion

En tant que secrétaire du conseil de copropriété et celui qui assuré l'essentiel des relations de communication et de consultation (dans la plupart des cas sur des problèmes mineurs) avec le syndic, je ne puis que me féliciter de l'extrême réactivité du gérant et de ses collaborateurs pour faire face à l'entière des problèmes contingents auquel l'immeuble et la copropriété a dû faire face au cours de l'exercice écoulé.

Il s'est établi au cours de l'année une relation de confiance qui a résulté en ce que le syndic nous accorde toute son attention et une disponibilité à l'écoute qui est hors-pair, considérant le nombre d'immeubles que le syndic gère et que nous ne sommes pas les seuls demandant son attention.

Le Secrétaire du Conseil de copropriété

Mot des membres du CdC

"Les membres du CdC ayant été sollicités pour la rédaction du compte rendu, **Marc Heinix** rejoint en cela par **Cédric Grey**, souhaite que les points suivants figurent au rapport.

Il désire souligner positivement le bon travail et la vitesse d'intervention de 7 Syndic dans les situations urgentes et non urgentes ainsi que son travail quotidien dans la gestion des comptes de la copropriété.

Tout en regrettant le manque de communication du secrétaire Guy Delincé avec l'ensemble du CdC, il désire mettre en avant l'implication de ce dernier dans la gestion quotidienne des problèmes ainsi que son travail acharné dans la réalisation de la comptabilité pour l'exercice laissé en souffrance après le départ de ABS.

Il souligne le travail de Françoise Hennecker dans la gestion quotidienne des problèmes et dans son envie de vouloir faire avancer positivement les choses.

Il apprécie positivement les démarches réalisées par chacun des membres du conseil de copropriété quand ils constataient un problème dans le bâtiment, ainsi que la méthode de travail que le conseil de copropriété a adoptée en élisant un secrétaire ayant pour tâche de centraliser et de répercuter les informations au Syndic.

Il souligne très négativement l'attitude de certains membres de la copropriété qui ont, durant cette année, essayé de mettre des bâtons dans les roues du CdC et du Syndic.

Il suggère de n'autoriser dans l'affichage aux valves que les documents émanant du syndic.

D'autre part, **Françoise Hennecker** tient à préciser que si elle ne se représente pas, cela correspond à la décision qu'elle avait prise il y a un an. Elle désire que l'ACP soit remise entre les mains d'un syndic de qualité et souhaitait lui apporter son aide pendant une année afin de lui permettre de trouver ses marques. Elle estime avoir rempli sa mission."

Remerciements

Ma tâche a été d'acheminer les problèmes constatés dans l'immeuble auprès du syndic pour qu'ils soient pris en charge. Dans cet exercice, je ne puis que me féliciter de la bonne collaboration avec 7-Syndic. Dans l'exercice d'analyse de la comptabilité auquel je me suis livré, je constate que les comptes de la copropriété sont sains, que nous disposons d'une coquette somme au fonds de réserve, qui va nous permettre d'engager des travaux dans l'amélioration de notre cadre de vie. Ces travaux devront être réfléchis afin que les montants au fonds de réserve, auxquels vous avez contribué souvent à grande peine, soient investis intelligemment.

A titre individuel et n'engageant que ma personne, je m'autorise de remercier Monsieur Drabbe, son personnel, Monsieur Tanguy Coupé, Madame Myriam Nakaai, Mme Clivia Sadowksi pour leur gentillesse, leur disponibilité, leur diligence et leur professionnalisme à chaque fois que je me suis adressé à eux pour leur demander un service, relayer une demande ou résoudre un problème auquel j'ai dû faire face. Je considère que nous avons un syndic qui a pleinement répondu aux défis posés par la gestion de l'immeuble et qui nous sera précieux lorsque des grands travaux, inévitables, vont devoir être réalisés.

Je dois remercier personnellement et chaleureusement notre concierge Mme Pinto pour son professionnalisme, son assiduité, son engagement, sa disponibilité sans rechigner quelle que soit l'heure, sa gentillesse sans relâche à assumer les tâches urgentes auxquelles nous avons dû faire face dans l'immeuble. Une personne qui est restée dans l'ombre mais qui a rendu d'énormes services à l'immeuble est son mari, Monsieur Pinto ; son savoir-faire et son habileté ont permis de remettre en état de service qui une rampe, qui une cale de porte, qui une serrure dévissée. C'est un apport appréciable à lutter contre les petites dégradations et améliore le confort de vie dans un immeuble. Il a toujours été disponible pour intervenir quelque fois même sans que le problème lui soit signalé.

Qu'il soit officiellement remercié à cette occasion.

Je me permets aussi de remercier Monsieur Poncin, qui a toujours été disponible quand j'ai eu besoin des recherches dans les archives de la copropriété et qui nous a fourni des précieux éléments d'information qui remontent à l'histoire des décisions d'assemblées passées.

Un grand nombre de copropriétaires se sont comportés de manière très gentille et agréable avec moi qu'ils en soient remerciés, qu'ils se soient manifestés directement ou qu'ils soient restés à distance et dans le silence. J'ai apprécié leur attitude, même si cela n'est pas verbalisé. Ils se reconnaîtront sans plus.

Tout le travail que j'ai pu réaliser et qui s'est quelque fois passé dans des conditions difficiles est aussi le produit de soutien que j'ai reçu de l'extérieur, d'horizons divers, de gens qui m'ont conseillé et m'ont aidé ; je leur en suis profondément reconnaissant. Sans eux, je n'aurais pas pu mener à bien ma tâche.

G. Delincé, en ma qualité de secrétaire du Conseil de copropriété

DEBROUX et Associés W

Société civile à forme de S.P.R.L.

Experts Comptables - Conseils fiscaux

Jean-Pierre Debroux

Dominique Debroux

Mireille Joosen

Jacques Maroy

Isabelle Cailleron

Johan Janssens

Mathieu Désir

Associés

Waterloo, le 19 mai 2016

Copropriété « DUNANT II »

Rapport de vérification des comptes au 31 décembre 2015

A la demande de la copropriété, nous avons reçu pour mission de vérifier les comptes au 31 décembre 2015. La vérification porte sur la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Nous avons eu accès à tous les documents nécessaires à savoir les factures, les extraits de banque, et les relevés. Nous avons comparé point par point l'état des dépenses avec les documents.

Nous avons pu constater une comptabilité correctement tenue dans l'ensemble et des imputations conformes à la réalité.

Nous avons cependant relevé les points suivants à souligner :

- ✓ Sur le fournisseur « divers », il y a le paiement d'une note de frais de 995,97 € non reprise en charge.
- ✓ Pour les fournisseurs suivants, des paiements ont été effectués en 2015 et ne trouvent pas de contrepartie et ne sont donc pas apurés :

- ONSS	3.008,08 € et 3.330,01 €	(mars 2015)
- Kone	5.433,48 € et 1.207,26 €	(décembre 2015)
- Sicli	340,93 €	(décembre 2015)
- Recette St Josse	847,02 € et 564,68 €	(mars et avril 2015)
- Viper	541,80 €	(décembre 2015)
- Meuwese	128,84 €	(décembre 2015)
- Courtyard	300,00 €	(mars 2015)

Chaussée de Tervuren, 60 • 1410 Waterloo • Tél.: +32 2 352 60 30 • Fax: +32 2 352 60 39 • E-mail: info@debroux.be
BNP Paribas Fortis: 001-5882039-35 • IBAN BE57 0015 8820 3935 • BIC: GEBABEBB
Dexia: 068-8891294-10 • TVA BE 0817.646.850 • RPM Nivelles • <http://www.debroux.be>

- ✓ Le fournisseur « Louis le Déboucheur » laisse apparaître un double paiement de 916,90 € ou une facture manquante de ce montant.
- ✓ Pour le fournisseur « ALD Détection », il y a un double paiement de 332,75 € en décembre 2015.
- ✓ Pour le fournisseur « Leroy », il y a un double paiement de 400,00 € en novembre 2015.
- ✓ Le fournisseur « Bruxelles-Propreté » laisse apparaître un solde débiteur de 191,22 € ; il y aurait des paiements ou notes de crédits non apurés ou à reprendre en charge.
- ✓ Le fournisseur « Daoust » reprend un remboursement à vérifier pour 1.007,00 €.

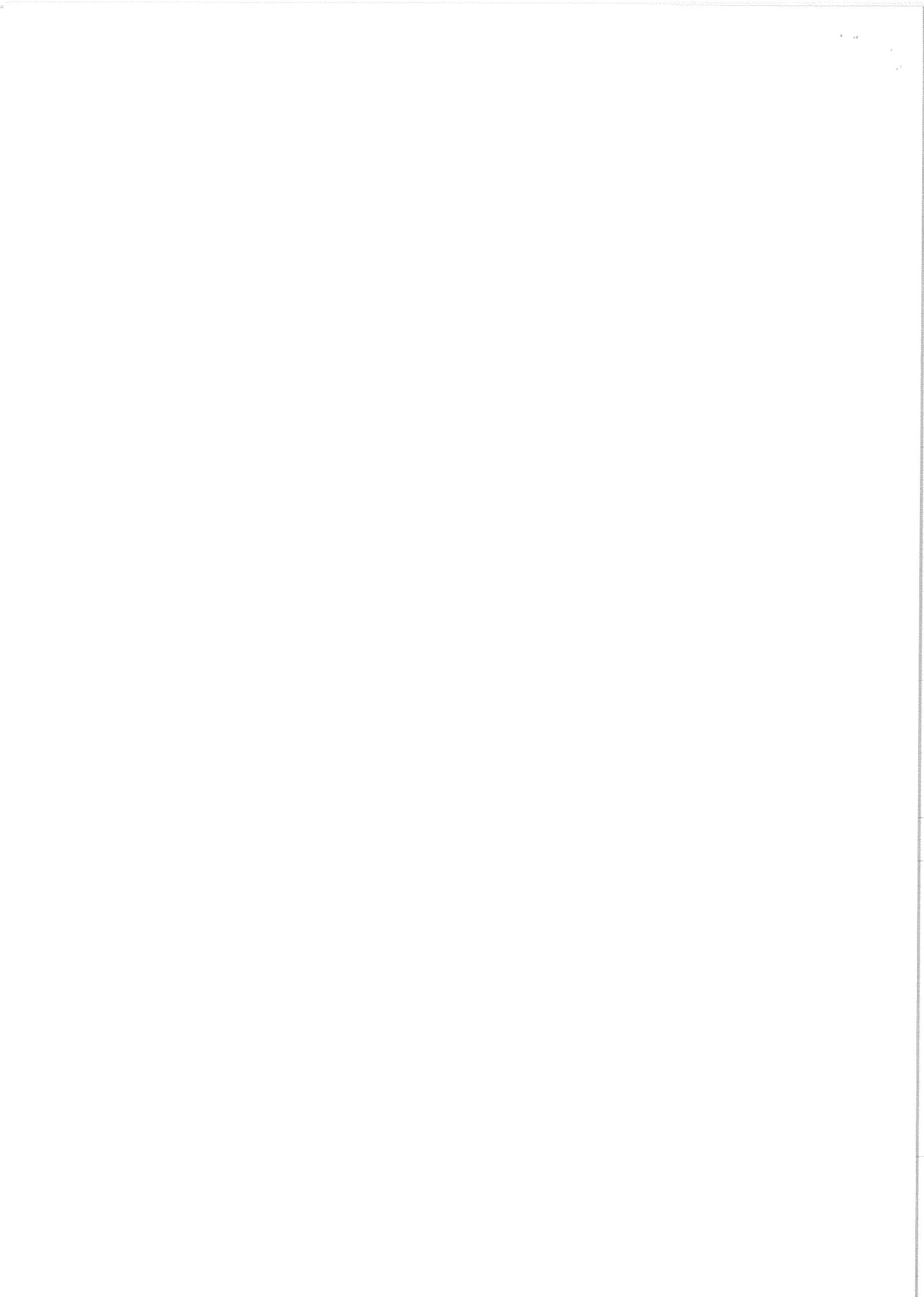
En dehors du dossier « ABS », il y a plusieurs fournisseurs qui datent de 2014 et pour lesquels il faudrait prendre une décision (entre autre De Hemptinne, FD Electric, divers, Cointelpro, Grymonprez, Hennecker, Sodalis, Bureau Social 513, Lexlitis).

Le fonds de réserve a été alimenté par un appel de 108.001,42 € et a été utilisé à raison de 2.989,21 € pour les travaux (Wifixit et Espace Chassi).

En conclusion de mes vérifications, en dehors des points soulevés, je confirme l'exactitude des comptes de la copropriété pour l'année 2015 et marque mon accord quant à ceux-ci.



Dominique DEBROUX
Expert-comptable
Conseil fiscal IEC





ACP DUNANT 2 – AGS DU 30.05.2016 – LISTE DES VOTES

1	Approbation des comptes clôturés au 31.12.2015 et allant du 01.01.2015 au 31.12.2015
2	Demande de prise en charge de la facture de l'huissier LABRANCHE par la copropriété (698.20 €) Financement via les charges communes
3	Demande de prise en charge des comptes 499004 (25589.49 €) et ABS (15215.42 €).Financement via le fonds de réserve
4	Décharge au syndic durant le mandat 2015
5	Décharge au commissaire aux comptes durant le mandat 2015
6	Décharge au Conseil de Copropriété durant le mandat 2015
7	Nomination conseil de copropriété : Mr Delincé
8	Nomination conseil de copropriété : Mme Verhaeghe
9	Nomination conseil de copropriété : Mme Grassy
10	Nomination conseil de copropriété : Mme Thomas
11	Nomination conseil de copropriété : Mr Mukala
12	Nomination conseil de copropriété : Mr Brainez
14	Nomination Commissaire aux comptes : DEBROUX et ASSOCIES
15	Nomination Commissaire aux comptes : Mme Verhaeghe (assistante vérificateur aux comptes)
16	Renouvellement du mandat du syndic (7 syndic sprl) pour 2016-2017
17	Rénovation des façades : principe sur les travaux
18	Rénovation des façades : choix du fournisseur HYDROCKX (436149.72 € tvac)
19	Rénovation des façades : choix du fournisseur LAGROU (386733.58 € tvac)
20	Rénovation des façades : choix du fournisseur AV FACADES (404405.90 € tvac)
21	Rénovation des façades : financement via le fonds de réserve pour la moitié des travaux htva et financement par emprunt bancaire de 150.000 € sur une durée de 5 ans dont les remboursements des mensualités seront financés via le fonds de réserve.
22	Rempl. des adductions d'eau chaude et froide : mandat au CC pour choix du fournisseur et priorité de remplacement avec un budget maximum de 37132.00 € tvac
23	Appel de fonds de roulement : pas de modification, pas d'augmentation
24	Provisions de charges de 320.000 € par an soit 80.000 € par trimestre
25	Appel de fonds de réserve : poursuite de l'appel actuel de 108.000 € par an et par trimestre
26	Clause de solidarité : <i>En cas de division du droit de copropriété portant sur un lot privatif ou lorsque la propriété d'un lot privatif est grevée d'un droit d'emphytéose, de superficie, d'usufruit, d'usage ou d'habitation, les intéressés sont solidairement tenus au paiement des charges communes à l'égard de l'association des copropriétaires, et sauf convention contraire expresse et écrite, il n'appartient pas au syndic d'établir la répartition ou la ventilation desdites charges entre les intéressés</i>

Votes de l'assemblée générale du 30/05/2016

Copropriété 117
 ACP DUNANT II
 rue de Genève, 117-119
 1140 BRUXELLES

BCE: 0850.167.386

Nr Libellé	Total Représ.		OUI	NON	ABS	Résultat Requis		
01 1	39985	23455	20565	1710	1180	OUI	92.32	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ILUNGA / KC3D / KINT / ROZIC / SKYLLAS / VERHAEGHE / ALYILDIRIM ATA SERTUG * BOURZINE ZELLAL * / LEKU * / SURINX-FRANCETTE *								
02 2	39985	23455	14275	4940	4240	OUI	74.29	50.00
Votes contre ou abstentions (*) AVCI HAVA / BORREMANS-ENSAY / BRAECKMAN / BRUYLANTS / DAOUST-VERHAEGHE / ILUNGA / KC3D KINDT / KINT / LECLERE / LEKU / NETENS / PIERARD-RUYTJENS / SKYLLAS / VANDERBORCHT VANDROOGHENBROECK / VERHAEGHE / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / BOURZINE ZELLAL * / CORTEN * DEFAUX-DOYEN * / DELANOYER * / DIDDEREN * / FATU * / GRASSY * / HEINIX * / HENNECKER * LAURENT * / MELCHIOR * / PHILIPPOT * / ROZIC * / SURINX-FRANCETTE * / VIATOUR-TIRARD *								
03 3	39985	23455	15065	4365	4025	OUI	77.53	50.00
Votes contre ou abstentions (*) AVCI HAVA / BORREMANS-ENSAY / BRAECKMAN / DEBROUX / DELANOYER / DRESEN Vve GEEROMS DUBOIS-MUSSALOV / FALLEAU / GODFIRNON / KINDT / NETENS / PIERARD-RUYTJENS / THOMAS-CUMPS TUREK-HUYGHE / VANDER JEUGT / WIELANDTS / DIDDEREN * / FATU * / GOORIS Vve ORBAN * GRASSY * / HEINIX * / HENNECKER * / KC3D * / KOKER * / LEKU * / MELCHIOR * MUKALA-LEBUABANGA * / ROZIC * / VAN VAERENBERGH *								
04 4	39985	23455	22020	5	1430	OUI	99.98	50.00
Votes contre ou abstentions (*) DELANOYER / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / GODFIRNON * / NETENS * / SURINX-FRANCETTE * WIELANDTS *								
05 5	39985	23455	22895	0	560	OUI	100.00	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ALYILDIRIM ATA SERTUG * / NETENS *								
06 6	39985	23455	22570	0	885	OUI	100.00	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ALYILDIRIM ATA SERTUG * / NETENS * / THOMAS-CUMPS *								
07 7	39985	23455	16935	5530	990	OUI	75.38	50.00
Votes contre ou abstentions (*) BAUSIER-ROSSIGNOL / BOURZINE ZELLAL / BRUYLANTS / DAOUST-VERHAEGHE / ENEVOLD GREY-OPHASO / ILUNGA / KINT / LAURENT / LEKU / NETENS / OZDEMIR / SKYLLAS SURINX-FRANCETTE / THEISMANN / VANDERBORCHT / VANDROOGHENBROECK / VERHAEGHE ALYILDIRIM ATA SERTUG * / CORTEN * / GIELENS * / PHILIPPOT * / POLIDOR *								
08 8	39985	23455	13290	8395	1770	OUI	61.29	50.00
Votes contre ou abstentions (*) BRAINEZ / CALISTRI-EULAERTS / DE BRUYN / DE MEY / DEBROUX / DEFAUX-DOYEN DELINCE-HEYMANN / DEMETS / DENIS / DIDDEREN / DRESEN Vve GEEROMS / FALLEAU GOORIS Vve ORBAN / HARMEGNIES / HEINIX / HENNECKER / HEUKEM / HOLOGNE / HOLOGNE-MERTENS KOKER / LEJEUNE-HARMEGNIES / LENNAERTZ / MEGALI / MELCHIOR / PONCIN-PONCELET SCHELLINCK / TEYLAERT / THOMAS-CUMPS / TUREK-HUYGHE / VAN VAERENBERGH ALYILDIRIM ATA SERTUG * / BARDI * / CORTEN * / PHILIPPOT * / ROZIC * / TRUPIA-POLLET * VIATOUR-TIRARD *								
09 9	39985	23455	18265	3700	1490	OUI	83.16	50.00
Votes contre ou abstentions (*) BAUSIER-ROSSIGNOL / DAOUST-VERHAEGHE / GREY-OPHASO / KINT / LAURENT / LEKU / OZDEMIR POLIDOR / SURINX-FRANCETTE / THEISMANN / VANDERBORCHT / ALYILDIRIM ATA SERTUG * GOORIS Vve ORBAN * / KOKER * / ROZIC * / VAN VAERENBERGH *								
10 10	39985	23455	16870	5095	1490	OUI	76.80	50.00
Votes contre ou abstentions (*)								

Votes de l'assemblée générale du 30/05/2016

Copropriété 117
 ACP DUNANT II
 rue de Genève, 117-119
 1140 BRUXELLES

BCE: 0850.167.386

BAUSIER-ROSSIGNOL / BOURZINE ZELLAL / DAOUST-VERHAEGHE / GREY-OPHASO / ILUNGA / KINT
 LAURENT / LEKU / OZDEMIR / POLIDOR / SKYLLAS / SURINX-FRANCETTE / THEISMANN
 VANDERBORCHT / VANDROOGHENBROECK / VERHAEGHE / ALYILDIRIM ATA SERTUG *
 GOORIS Vve ORBAN * / KOKER * / ROZIC * / VAN VAERENBERGH *

11 11 39985 23455 19190 3700 565 OUI 83.84 50.00

Votes contre ou abstentions (*)

BAUSIER-ROSSIGNOL / DAOUST-VERHAEGHE / GREY-OPHASO / KINT / LAURENT / LEKU / OZDEMIR
 POLIDOR / SURINX-FRANCETTE / THEISMANN / VANDERBORCHT / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / ROZIC *

12 12 39985 23455 18265 3390 1800 OUI 84.35 50.00

Votes contre ou abstentions (*)

BAUSIER-ROSSIGNOL / DAOUST-VERHAEGHE / GREY-OPHASO / KINT / LEKU / OZDEMIR / POLIDOR
 SURINX-FRANCETTE / THEISMANN / VANDERBORCHT / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / GOORIS Vve ORBAN *
 GRASSY * / KOKER * / ROZIC * / VAN VAERENBERGH *

13 13 39985 23455 3425 630 19400 OUI 84.46 50.00

Votes contre ou abstentions (*)

LEKU / THEISMANN / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / AVCI HAVA * / BARDI * / BERMILS *
 BLANPAIN * / BOURZINE ZELLAL * / BRAINEZ * / BRUYLANTS * / CALISTRI-EULAERTS *
 CHOQUET-PILOY * / CORTEN * / DAOUST-VERHAEGHE * / DE BRUYN * / DE MEY * / DEFAUX-DOYEN *
 DELINCE-HEYMANN * / DELLIS * / DEMARCIN-COUSIN * / DEMETS * / DENIS * / DIDDEREN *
 DUBOIS-MUSSALOV * / ENEVOLD * / GIELENS * / GOORIS Vve ORBAN * / GRASSY * / GREY-OPHASO *
 HARMEGNIES * / HEINIX * / HENNECKER * / HEUKEM * / HOLOGNE * / HOLOGNE-MERTENS *
 ILUNGA * / KAPLAN * / KC3D * / KINT * / KOKER * / KRAL * / LAURENT * / LECLERE *
 LEJEUNE-HARMEGNIES * / LENNAERTZ * / LUNA ALVAREZ * / MEGALI * / MELCHIOR *
 MOERMAN Vve DETRU * / MUKALA-LEBUABANGA * / NETENS * / OZDEMIR * / PHILIPPOT *
 PIERARD-RUYTJENS * / POLIDOR * / PONCIN-PONCELET * / SCHELLINCK * / SKYLLAS *
 SURINX-FRANCETTE * / TEYLAERT * / THOMAS-CUMPS * / TRUPIA-POLLET * / TUREK-HUYGHE *
 VAN VAERENBERGH * / VANDERBORCHT * / VANDROOGHENBROECK * / VANGRIEKEN * / VERHAEGHE *
 VIATOUR-TIRARD *

14 14 39985 23455 18860 1835 2760 OUI 91.13 50.00

Votes contre ou abstentions (*)

BAUSIER-ROSSIGNOL / DEBROUX / GODFIRNON / TUREK-HUYGHE / VANDER JEUGT / WIELANDTS
 ALYILDIRIM ATA SERTUG * / DEFAUX-DOYEN * / GOORIS Vve ORBAN * / KOKER * / LEKU *
 MOERMAN Vve DETRU * / PIERARD-RUYTJENS * / SURINX-FRANCETTE * / VAN VAERENBERGH *

15 15 39985 23455 11535 8575 3345 OUI 57.36 50.00

Votes contre ou abstentions (*)

BAUSIER-ROSSIGNOL / BRAINEZ / BRUYLANTS / CALISTRI-EULAERTS / DE BRUYN / DE MEY
 DEBROUX / DELINCE-HEYMANN / DEMARCIN-COUSIN / DEMETS / DENIS / DIDDEREN / ENEVOLD
 GODFIRNON / HARMEGNIES / HEINIX / HENNECKER / HEUKEM / HOLOGNE / HOLOGNE-MERTENS
 LECLERE / LEJEUNE-HARMEGNIES / LENNAERTZ / MEGALI / MELCHIOR / PONCIN-PONCELET
 SCHELLINCK / TRUPIA-POLLET / TUREK-HUYGHE / VANDER JEUGT / WIELANDTS
 ALYILDIRIM ATA SERTUG * / BARDI * / CHOQUET-PILOY * / CORTEN * / DEFAUX-DOYEN *
 GOORIS Vve ORBAN * / KOKER * / PHILIPPOT * / PIERARD-RUYTJENS * / TEYLAERT *
 VAN VAERENBERGH * / VIATOUR-TIRARD *

16 16 39985 23455 22250 320 885 OUI 98.58 50.00

Votes contre ou abstentions (*)

BAUSIER-ROSSIGNOL / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / LEKU * / PIERARD-RUYTJENS *

17 17 39985 23455 18615 3335 1505 OUI 84.81 75.00

Votes contre ou abstentions (*)

ALYILDIRIM ATA SERTUG / AVCI HAVA / BAUSIER-ROSSIGNOL / DEFAUX-DOYEN / GODFIRNON / KC3D
 LEKU / NETENS / PIERARD-RUYTJENS / VANDER JEUGT / WIELANDTS / DEBROUX * / FALLEAU *
 GRASSY * / ROZIC * / THOMAS-CUMPS *

Votes de l'assemblée générale du 30/05/2016

Copropriété 117
 ACP DUNANT II
 rue de Genève, 117-119
 1140 BRUXELLES

BCE: 0850.167.386

18	18	39985	23455	0	7200	16255	NON	100.00	50.00
Votes contre ou abstentions (*) BAUSIER-ROSSIGNOL * / BERMILS * / CALISTRI-EULAERTS * / DAOUST-VERHAEGHE * / DE BRUYN * DE MEY * / DEBROUX * / DELINCE-HEYMANN * / DELLIS * / DEMARCIN-COUSIN * / DEMETS * DENIS * / DIDDEREN * / DRESEN Vve GEEROMS * / ENEVOLD * / FALLEAU * / FATU * / GODFIRNON * GOORIS Vve ORBAN * / GRASSY * / GREY-OPHASO * / HARMEGNIES * / HEINIX * / HENNECKER * HEUKEM * / HOLOGNE * / HOLOGNE-MERTENS * / KAPLAN * / KC3D * / KOKER * LEJEUNE-HARMEGNIES * / LEKU * / LENNAERTZ * / LUNA ALVAREZ * / MEGALI * / MELCHIOR * MOERMAN Vve DETRU * / MUKALA-LEBUABANGA * / NETENS * / OZDEMIR * / PIERARD-RUYTJENS * POLIDOR * / ROZIC * / SCHELLINCK * / SURINX-FRANCETTE * / THEISMANN * / THOMAS-CUMPS * TRUPIA-POLLET * / TUREK-HUYGHE * / VAN VAERENBERGH * / VANDER JEUGT * / VANDERBORCHT * VANDROOGHENBROECK * / VANGRIEKEN * / VIATOUR-TIRARD * / WIELANDTS *									
19	19	39985	23455	12785	1530	9140	OUI	89.31	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ALYILDIRIM ATA SERTUG / DEFAUX-DOYEN / DELANOYER / KINT / LAURENT / PONCIN-PONCELET BERMILS * / DAOUST-VERHAEGHE * / DEBROUX * / DELLIS * / DEMARCIN-COUSIN * / DIDDEREN * DRESEN Vve GEEROMS * / FALLEAU * / FATU * / GODFIRNON * / GOORIS Vve ORBAN * / GRASSY * HEINIX * / HENNECKER * / KC3D * / KOKER * / LEKU * / MELCHIOR * / MUKALA-LEBUABANGA * NETENS * / PIERARD-RUYTJENS * / ROZIC * / TEYLAERT * / THEISMANN * / THOMAS-CUMPS * TUREK-HUYGHE * / VAN VAERENBERGH * / VANDER JEUGT * / VANDERBORCHT * / VANGRIEKEN * WIELANDTS *									
20	20	39985	23455	4010	5810	13635	NON	59.16	50.00
Votes contre ou abstentions (*) BERMILS / DAOUST-VERHAEGHE / DELANOYER / DELLIS / DEMARCIN-COUSIN / FATU GOORIS Vve ORBAN / KINT / KOKER / LAURENT / PONCIN-PONCELET / THEISMANN VAN VAERENBERGH / VANDERBORCHT / VANGRIEKEN / BAUSIER-ROSSIGNOL * / CALISTRI-EULAERTS * DE BRUYN * / DE MEY * / DEBROUX * / DELINCE-HEYMANN * / DEMETS * / DENIS * / DIDDEREN * DRESEN Vve GEEROMS * / ENEVOLD * / FALLEAU * / GIELENS * / GODFIRNON * / GRASSY * GREY-OPHASO * / HARMEGNIES * / HEINIX * / HENNECKER * / HEUKEM * / HOLOGNE * HOLOGNE-MERTENS * / KAPLAN * / KC3D * / LEJEUNE-HARMEGNIES * / LEKU * / LENNAERTZ * LUNA ALVAREZ * / MEGALI * / MELCHIOR * / MOERMAN Vve DETRU * / MUKALA-LEBUABANGA * NETENS * / OZDEMIR * / PIERARD-RUYTJENS * / POLIDOR * / ROZIC * / SCHELLINCK * SURINX-FRANCETTE * / TEYLAERT * / THOMAS-CUMPS * / TRUPIA-POLLET * / TUREK-HUYGHE * VANDER JEUGT * / VANDROOGHENBROECK * / VIATOUR-TIRARD * / WIELANDTS *									
21	21	39985	23455	18865	1475	3115	OUI	92.75	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ALYILDIRIM ATA SERTUG / CORTEN / MUKALA-LEBUABANGA / NETENS / PHILIPPOT / VIATOUR-TIRARD BAUSIER-ROSSIGNOL * / DEFAUX-DOYEN * / GRASSY * / GREY-OPHASO * / KC3D * / LEKU * OZDEMIR * / PIERARD-RUYTJENS * / ROZIC *									
22	22	39985	23455	18080	2335	3040	OUI	88.56	50.00
Votes contre ou abstentions (*) BOURZINE ZELLAL / DUBOIS-MUSSALOV / ILUNGA / KC3D / MUKALA-LEBUABANGA / POLIDOR SKYLLAS / VERHAEGHE / ALYILDIRIM ATA SERTUG * / DAOUST-VERHAEGHE * / DELLIS * / GRASSY * KINDT * / KINT * / LEKU * / NETENS * / VANDERBORCHT * / VIATOUR-TIRARD *									
23	23	39985	23455	22875	0	580	OUI	100.00	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ALYILDIRIM ATA SERTUG * / LEKU *									
24	24	39985	23455	22575	620	260	OUI	97.33	50.00
Votes contre ou abstentions (*) LEKU / SURINX-FRANCETTE / ALYILDIRIM ATA SERTUG *									
25	25	39985	23455	22875	0	580	OUI	100.00	50.00
Votes contre ou abstentions (*) ALYILDIRIM ATA SERTUG * / LEKU *									

Votes de l'assemblée générale du 30/05/2016

Copropriété 117
ACP DUNANT II
rue de Genève, 117-119
1140 BRUXELLES

BCE: 0850.167.386

26	26	39985	23455	22550	260	645	OUI	98.86	50.00
Votes contre ou abstentions (*)									
ALYILDIRIM ATA SERTUG / DEFAUX-DOYEN * / MUKALA-LEBUABANGA *									